

<https://andrzeieux-nord.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article405>



# EDD, labellisation et éco-délégués

- EDD -



Date de mise en ligne : mardi 7 décembre 2021

---

Copyright © Circonscription Andrézieux Nord - Tous droits réservés

---

## La labellisation

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019.

Les objectifs visés à travers la labellisation « E3D » :

Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

Cette démarche permet ainsi de mettre en valeur les projets EDD existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.

La démarche « E3D » se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales, non seulement l'éducation au développement durable, mais aussi l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, ou encore l'éducation aux médias.

Obtenir le label « E3D »

La démarche associe toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires, notamment les collectivités territoriales.

L'école ou l'établissement sollicite le label auprès des autorités académiques, auprès de la mission académique EDD du rectorat. Une commission académique étudie les demandes de labellisation.

Quelques liens utiles

[Démarche de labellisation](#)

[La démarche et un exemple de démarche](#)

[Circulaire E3D](#)

## Les éco-délégués

La présence d'éco-délégués actifs dans les établissements répond à la demande de la Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 parue au Bulletin officiel N°31 du 29 août 2019. Les éco-délégués peuvent être élus ou volontaires, toutefois l'engagement en faveur de la transition écologique ne leur est pas exclusivement réservée. Elle appartient bel et bien à tous.

Dans la nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 « ...Chaque établissement est incité à organiser l'élection, dans chaque classe, d'un éco-délégué qui aura pour rôle de promouvoir les comportements respectueux de l'environnement... de proposer toute initiative de nature à contribuer à la protection de l'environnement dans son établissement.

Cette élection peut utilement intervenir concomitamment aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. Alors que les collèges et lycées comprennent près de 250 000 classes, l'effet levier d'une telle initiative est considérable et doit donc être fortement encouragé. »

Rôles et missions d'un éco-délégué : quelques pistes de réflexion non-exhaustives

S'informer, informer, s'investir sur des questions de Développement Durable, contre le dérèglement climatique, en faveur de la transition écologique,

Proposer, partager des actions, des projets pour l'établissement,

Favoriser une démarche éco-responsable,

Etre responsabilisé, être porteur de projets,

Acquérir des notions de respect des biens et des personnes ...

Ambassadeur

L'éco-délégué peut participer au Comité de pilotage de la démarche E3D. Il peut représenter l'établissement lors d'événements

Il acquiert des connaissances et des compétences.

Son engagement est valorisé dans le bulletin par exemple.

Il peut également être un relais

Il fait le lien entre le comité de pilotage et les autres élèves,

Il informe ses camarades des projets auxquels chacun peut s'associer.

Acteur et force de proposition

Il peut être moteur dans la mise en place d'actions.

Il peut participer aux enquêtes et évaluations des actions.

Deux nouveaux liens :

[Les éco-délégués \(Eduscol\)](#)

[Concours Prix de l'action éco-délégués \(Site EDD 42\)](#)